



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 24 mai 2006 — N° 30

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 03.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Harel, chef de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec dénonce le recul
du gouvernement canadien à l'égard du Protocole de Kyoto.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; 10 minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, étant entendu que cette répartition ne pourra être effectuée avant que le temps dévolu aux deux groupes parlementaires ne soit entièrement écoulé ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de Mme Harel, chef de l'opposition officielle.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 12 h 01, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

24 mai 2006

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose les rapports financiers annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2005, des institutions suivantes :

Université Concordia ;	(Dépôt n° 262-20060524)
Université Laval ;	(Dépôt n° 263-20060524)
Université de Montréal ;	(Dépôt n° 264-20060524)
Université de Sherbrooke ;	(Dépôt n° 265-20060524)
Université du Québec (siège social).	(Dépôt n° 266-20060524)

Puis il dépose les rapports financiers annuels modifiés, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2005, des institutions suivantes :

École des hautes études commerciales de Montréal (voir procès-verbal du 30 mars 2006, document n° 107) ;	(Dépôt n° 267-20060524)
--	-------------------------

24 mai 2006

École polytechnique de Montréal (voir procès-verbal du 30 mars 2006, document n° 110).

(Dépôt n° 268-20060524)

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Société nationale de l'amiante, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 269-20060524)

Dépôts de rapports de commissions

M. Pinard (Saint-Maurice), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 11 avril 2006, a procédé à l'audition du président-directeur général de la Société de l'assurance automobile du Québec dans le cadre de la proposition de hausses de contribution rendue publique par la SAAQ. La commission a également tenu des séances de travail les 5 et 6 avril 2006.

(Dépôt n° 270-20060524)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bergeron (Verchères) dépose :

Des documents de l'Inspecteur général des institutions financières.

(Dépôt n° 271-20060524)

À la demande de M. le président, Mme Lemieux, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires à deux reprises.

24 mai 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Charest (Rimouski) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 18 mai 2006, qu'elle a reçue de M. Richard Massé, président-directeur général de l'Institut national de santé publique, concernant une étude identifiant les conséquences possibles sur la santé de la population à la suite d'une implantation de salons de jeu dans les hippodromes de Québec, Aylmer et Trois-Rivières, de même que sur la couronne nord de Montréal.
(Dépôt n° 272-20060524)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion sans préavis proposée par M. Béchar, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à la séance du 23 mai 2006.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement fédéral de respecter ses engagements internationaux et l'objectif de réduction des gaz à effet de serre tel qu'établi par le Protocole de Kyoto en contribuant financièrement à la mise en œuvre du Plan d'action québécois sur les changements climatiques.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 43 en annexe)

Pour : **102** Contre : **0** Abstention : **0**

L'Assemblée tient le vote reporté plus tôt au cours de la présente séance sur la motion proposée par Mme Harel, chef de l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

24 mai 2006

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec dénonce le recul
du gouvernement canadien à l'égard du Protocole de Kyoto.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 44 en annexe)

Pour : **37** Contre : **65** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document *Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité* ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 23, Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques.

M. Cusano, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'éducation se réunira afin d'entendre les dirigeants de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial ;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de poursuivre les discussions sur les orientations du rapport concernant le mandat d'initiative portant sur la sécurité routière au Québec.

24 mai 2006

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 23 mai 2006, sur la motion de M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, proposant que le principe du projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur le ministère du Revenu, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 24 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 24 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 18 mai 2006, sur la motion de Mme Boulet, ministre déléguée aux Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 9, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route, soit maintenant adopté.

À 18 h 01, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 25 mai 2006, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

24 mai 2006

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion sans préavis présentée par M. Béchard, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant le Protocole de Kyoto :

(Vote n° 43)

POUR - 102

Arseneau	Charlebois	Kelley	Perreault
Auclair	Clermont	Lamquin-Éthier	Picard
Audet	Copeman	Lefebvre	Pinard
Bachand	Corbeil	Légaré	Reid
<i>[Arthabaska]</i>	Couillard	Legault	Richard
Beauchamp	Cousineau	<i>[Chambly]</i>	Rioux
Beaudoin	Delisle	Legault	Robert
Béchard	Descoteaux	<i>[Rousseau]</i>	Roy
Bédard	Deslières	Legendre	Simard
Bergeron	Després	Lelièvre	Soucy
Bergman	Dion	Lemay	St-André
Bernard	Dionne-Marsolais	Lemieux	Théberge
Bernier	Dubuc	Lessard	Thériault
Bertrand	Dufour	Loiselle	<i>[Anjou]</i>
Blackburn	Dupuis	MacMillan	Thériault
Bouchard	Fournier	Maltais	<i>[Masson]</i>
<i>[Vachon]</i>	Gabias	Marcoux	Tomassi
Boucher	Gagnon-Tremblay	Marsan	Tremblay
Boulet	Gaudet	Mercier	Turp
Brodeur	Gauthier	Moreau	Vallières
Caron	Gautrin	Morin	Vermette
Chagnon	Girard	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	Vien
Champagne	Grondin	Morin	Whissell
Charbonneau	Hamad	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	
Charest	Hamel	Normandeau	
<i>[Rimouski]</i>	Harel	Ouimet	
Charest	Houda-Pepin	Pagé	
<i>[Matane]</i>	James	Paquet	
Charest	Jérôme-Forget	Paquin	
<i>[Sherbrooke]</i>	Jutras	Pelletier	

24 mai 2006

Sur la motion proposée par Mme Harel, chef de l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant le Protocole de Kyoto :

(Vote n° 44)

POUR - 37

Arseneau	Charest	Legault	Richard
Beaudoin	<i>[Rimouski]</i>	<i>[Rousseau]</i>	Robert
Bédard	Cousineau	Legendre	Simard
Bergeron	Deslières	Lelièvre	St-André
Bertrand	Dion	Lemay	Thériault
Bouchard	Dionne-Marsolais	Lemieux	<i>[Masson]</i>
<i>[Vachon]</i>	Dufour	Maltais	Tremblay
Boucher	Girard	Morin	Turp
Caron	Harel	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	Vermette
Champagne	Jutras	Pagé	
Charbonneau	Lefebvre	Pinard	

CONTRE - 65

Auclair	Clermont	Houda-Pepin	Ouimet
Audet	Copeman	James	Paquet
Bachand	Corbeil	Jérôme-Forget	Paquin
<i>[Arthabaska]</i>	Couillard	Kelley	Pelletier
Beauchamp	Delisle	Lamquin-Éthier	Perreault
Béchar	Descoteaux	Légaré	Picard
Bergman	Després	Legault	Reid
Bernard	Dubuc	<i>[Chambly]</i>	Rioux
Bernier	Dupuis	Lessard	Roy
Blackburn	Fournier	Loiselle	Soucy
Boulet	Gabias	MacMillan	Théberge
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Marcoux	Thériault
Chagnon	Gaudet	Marsan	<i>[Anjou]</i>
Charest	Gauthier	Mercier	Tomassi
<i>[Sherbrooke]</i>	Gautrin	Moreau	Vallières
Charest	Grondin	Morin	Vien
<i>[Matane]</i>	Hamad	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	Whissell
Charlebois	Hamel	Normandeau	